

Formations Post-Permis

Cette formation d'une durée de 7h en groupe (min 6 – max 12) doit être suivie entre six et douze mois après l'obtention du permis.

Elle a pour objectif d'engager une prise de conscience sur le risque afin d'éviter un sentiment de surconfiance au moment où le jeune conducteur a acquis davantage d'assurance au volant.

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

**COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR
ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC
"UNE FORMATION POST PERMIS" ?**

**COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR
ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC
"UNE FORMATION POST PERMIS" ?**

CAS N°1 :

J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS
la formation post permis



SANS
la formation post permis



AVEC
la formation post permis



AVEC
la formation post permis



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

La formation s'articule autour de 2 thématiques :

1. Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes
2. Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables

À l'issue de la formation, votre auto-école vous délivre une attestation de suivi de la formation complémentaire post-permis.